



AIDE A LA PREDICATION

Dimanche 13 novembre 2022

« L'invulnérable juge versus la veuve casse-tête : le catch de toute une vie »
Luc 18, 1-8

Frédéric Gangloff
Haute-pierre

Réactions

- Encore une parabole qui ne va pas redorer le blason de la justice !
- Est-ce que le non-respect de l'humain et l'absence de crainte divine sont encore des critères actuels de non-compétence dans le domaine judiciaire ?
- En quoi ce juge serait-il sans justice ?
- Le portrait de cette veuve n'est guère flatteur non plus !
- Dieu est-il un juge inique ou un « rendeur » de justice à retardement ?

Contexte précédent

Notre péricope fait partie d'un ensemble plus large (Luc 17, 20-37). Jésus dialogue avec les pharisiens pour débattre de la date du règne de Dieu. Puis, il s'adresse au cercle restreint de ses disciples pour les avertir de ne pas se précipiter sur les fameux « mirages » du règne. C'est justement lorsque l'on pensera pouvoir le localiser avec certitude que la règle se dérobera. En outre, il ne sera pas forcément comme espéré...

Dans notre passage, se retrouvent deux parties, avec une introduction et un rebondissement concernant la pérennité de la foi sur terre :

- v. 1 = Jésus introduit sa parabole avec la nécessité de prier constamment
- vv. 2-5 = Le persévérance de la veuve est particulièrement soulignée
- vv. 6-8a = La réponse du juge comparée à celle de Dieu
- v 8b = Mais qu'en sera-t-il de l'avenir de la foi à la longue ?

Contexte suivant (Luc 18, 9-34)

Dans le développement suivant, la thématique de l'autojustification est critiquée. D'abord à travers la parabole du pharisien et du collecteur d'impôt. Il est question de l'attitude par rapport à Dieu. La « bonne attitude », selon Jésus, est celle d'accueillir le royaume comme les enfants. Les richesses sont également épinglées comme un frein dans l'accession au royaume. Le tout se conclut par un enseignement de Jésus envers ses disciples concernant ses propres derniers jours...

Éléments de lecture

v. 1 « prier constamment » : Cette pratique se retrouve assidument du côté des disciples de Paul. Cette prière peut englober toute sortes de formes : requête ; intercession ; action de grâce ; confession, etc... Dans le ministère du Jésus de Luc, cette incitation à prier régulièrement, rythme les moments décisifs de son cheminement. Par exemple, au moment de son baptême, dans les lieux déserts où Jésus se retire afin de se ressourcer, sur la montagne, le Notre-Père – la prière non roborative-, dans le jardin de Gethsémani...

v. 2 « Un juge » : Ce dernier semble relever de la justice civile et non du Temple. Pourrait-on oser, de nos jours, le terme de justice laïque ?

v. 3 « No respect ! » : Littéralement l'idée de « rentrer en soi-même » ou d'éprouver de la crainte, voire « se laisser émouvoir » ... Ce juge ne craint ni Dieu ni maître !

En contraste avec ce personnage, il y a, en bas de l'échelle sociale, une veuve... Fragile et dépendante, elle est à la merci des autres. A noter que Luc a une prédilection pour les rejetés et les marginaux de la société. La figure de la veuve est valorisée à maintes reprises dans son évangile et obtient souvent réparation, ou du moins, force le respect : La veuve Anne dans le Temple ; l'évocation de la veuve de Sarepta ; la résurrection du fils de la veuve ; l'histoire de la veuve et des sept frères ; les scribes dévorant les biens des veuves ; la pauvre veuve qui met deux piécettes dans le tronc... La veuve sommant le juge de lui rendre réparation, de lui rendre justice...

v. 4 Le juge est injuste jusque dans sa profession. Il ne se laisse atteindre par rien ni personne et s'y refuse pendant un laps de temps qui semble très long... Et comme dirait Woody Allen : « L'éternité c'est long... Très long... Surtout sur la fin... »

v. 5 « Me casser la tête ». Le juge va jusqu'à se dévoiler complètement. S'il cède finalement c'est pour que cette veuve cesse de lui « prendre la tête ». Le terme évoque l'idée d'en prendre plein la figure, voire carrément du harcèlement physique ressemblant à une forme de maltraitance.

v. 6-8 C'est la pointe de l'histoire que les disciples doivent absolument assimiler. Une illustration de Siracide 35, 21-22 : « *La prière de l'humble traverse les nues et il ne se console pas tant qu'elle n'a pas atteint son but, il n'a de cesse que le Très-Haut ne soit intervenu, qu'il n'ait fait droit aux justes et rendu justice. Le Seigneur*

ne tardera pas. Il n'aura pas de patience avec eux jusqu'à ce qu'il ait brisé les reins des hommes sans pitié. » Cela risque de tarder, mais lorsque cela arrivera, il n'en sera pas moins fulgurant. Toutefois, la question implicite de Luc résonne plus que jamais : « Trouvera-t-il la foi sur terre ? ».

Éléments de commentaire

Paradoxalement ici, Luc explique clairement le sens de la parabole avant même de la faire entendre. Il est question de ce qui agitait la communauté des premiers chrétiens à son époque : Le jugement et la venue prochaine du fils de l'homme. En attendant, les « élus » doivent « prier constamment » et surtout pas se décourager car Dieu leur fera assurément justice.

Du coup, les personnages de la brève parabole sont très typés, comme sur le ring de la vie, en mode face à face :

A notre gauche : Un juge injuste qui n'a aucun respect pour les humains et zéro crainte de Dieu. Il est le droit ! Même Dieu ne peut rien contre lui !

A notre droite : une veuve sans défense qui crie justice ! La fragilité en personne ! Un combat déséquilibré qui semble perdu d'avance ! Et pourtant... Ce n'est que l'attitude persévérante de la veuve qui menace même de s'en prendre à l'intégrité physique de ce juge intouchable qui fait basculer le match. La ténacité de la veuve est une arme, telle un coup de poing à la face du juge, lui qui préfère sa « tranquillité ». La simple présence de la veuve est comme une raclée pour le juge.

Le juge « jette l'éponge » face à cette veuve qui menace de lui casser la tête ; il se décide enfin à lui rendre justice ! La veuve pourrait bien symboliser la pauvre et faible communauté chrétienne aux prises avec les puissants de son temps et qui menace de céder. Luc nous rappelle que la persévérance et la ténacité dans la prière sont toujours payantes. En outre, les chrétiens qualifiés d'élus, ne doivent pas douter que Dieu leur rendra justice à condition de prier sans cesse sans se décourager, même si là, ça fait déjà plus que 2000 ans. Aurons-nous encore la force de porter des coups qui font « mouche » ou gesticulons-nous dans le vide ?

On pourrait imaginer que le temps de la patience de Dieu, comme le temps que s'est fait prier ce juge inique, permette aux humains de rendre la terre plus humaine pour le retour du fils de l'homme. Tout comme la veuve, la communauté chrétienne vit sous le signe du dénuement social et dans l'absence de Dieu. Toutefois, quelques questions demeurent quant à la réception de cette parabole :

- Le Dieu du Christ est-il le Dieu qui rendra justice ?
- La prière peut-elle devenir violente tout comme les menaces de la veuve à l'encontre du juge ? Peut-elle mettre le mal KO ?
- La prière est-elle simple supplication intense et persévérante des élus ou également des actions bonnes en faveur de son prochain pour plus de justice ?
- Dieu exauce-t-il prioritairement les requêtes de croyants persécutés ?
- Dieu est-il patient face à l'impatience humaine ou seulement en retard ?

Quelques pistes

Bienvenu à catch arena !

Si la fantaisie vous habite et que le cœur vous en dit, vous pouvez vous transformer en commentateur de match de catch dans le style :

« Chers téléspectateurs, ici votre commentateur Roger Lapoigne, la voix du catch, en direct de l'arène de la vie. Nous assistons véritablement à un combat totalement déséquilibré, mais on aime ça...

Sur le ring à notre gauche : l'invulnérable juge. Il est tout-puissant dans la catégorie des poids-lourds. Aucun combat perdu. Tous gagnés par abandon de l'adversaire... Il les use véritablement... C'est un rempart que ce juge...

A notre droite : la veuve casse-tête ! Elle a l'air rikiki et nous vient de la catégorie des poids plumes... Elle n'a jamais gagné. C'est le combat de sa vie, mais elle s'entraîne dur chaque jour, dans des conditions spartiates. Et voici le combat commence... Dring ! Dring !

Les adversaires se jaugent... Le juge ne bouge pas ! Il nargue la veuve ! Il se moque d'elle ! Mais là voici qui le frappe avec ses petits poings. Ses coups ne semblent pas l'atteindre. C'est un roc. L'invulnérable continue à sourire... Fin du premier round...

Round 350 : Le juge est toujours debout. Il ne porte aucune blessure et continue à sourire indifférent aux gesticulations de la veuve. Mais à chaque round, elle revient à la charge et lui colle un direct en pleine figure... Une véritable pile électrique qui n'arrête pas de sautiller et de lui asséner de petits coups !

Round 2000 : La veuve tient la route. Elle a encore l'énergie du désespoir... Elle lui met à présent une sacrée raclée. Le juge commence à vaciller et son œil commence à changer de couleur. Et pan, encore un coup dans les dents ! Le juge rit encore, mais n'ose plus trop ouvrir sa bouche édentée...

Round le million : La veuve revient à la charge avec toute sa hargne. Le juge commence à en avoir plein le dos et plein la vue... Il commence à faiblir... Il n'en peut plus de voir sans cesse cette veuve devant ses yeux. On dirait qu'il va jeter l'éponge ! Oui ! Il abandonne ! La veuve casse-tête l'emporte aux poings, au bout d'un combat interminable ! C'est tout bonnement incroyable, extraordinaire. Quel dénouement ! Chers téléspectateurs, cela valait la peine de rester éveillé jusqu'au bout de la nuit ! Si jamais, il y a encore des téléspectateurs debout ou devant leur écran, je leur souhaite une longue nuit de repos. Ici c'est fini sur le ring de la vie jusqu'au prochain grand combat ! Tchao bonsoir !

Une fable moderne ?

L'on pourrait également débiter par citer quelques vers de cette fameuse fable de Jean de La Fontaine : « **La jeune veuve** » :

« *La perte d'un époux ne va point sans soupirs.*
« *On fait beaucoup de bruit, et puis on se console.*
« *Sur les ailes du temps la tristesse s'envole ;*
« *Le temps ramène les plaisirs.*
« *Entre la veuve d'une année et la veuve d'une journée*
« *La différence est grande : on ne croirait jamais*
« *Que ce fût la même personne... »*

Ici l'on retrouve une veuve joyeuse car le temps est sensé réparer les blessures. Mais dans le texte de Luc, le rapport au temps et le retour, sans cesse différé de l'époux, est bien différent. Il n'en demeure pas moins que nous sommes en présence d'une fable assez mondaine.

La ville c'est le petit monde des relations, du gotha, des carnets d'adresses... Le juge en est un digne représentant. Or, notre juge ne respecte rien ni personne ; il s'en moque ouvertement alors qu'il a été nommé par cette même société à laquelle, excusez-moi du peu, il fait un « doigt d'honneur » ! A travers cette figure, nous retrouvons une société qui ne se respecte plus elle-même... Etonnante crise de ses propres institutions...

Mais dans cette société, qui ressemble bigrement à la nôtre, il y a un homme intouchable caractérisé uniquement par sa fonction et une femme définie par sa condition. Le juge est le gratin de la société, un notable... La veuve est marginalisée... Plus de mari, elle n'a plus de place et son existence est bien précaire. Nous pourrions penser que c'est différent de nos jours... Cette veuve représente les précaires, les nécessiteux, les oubliés, les absents... Le monde du manque et du besoin croissant ! Mais celui qui ne peut se permettre de manifester ou de faire grève puisqu'il n'a aucun poids, moyen de pression ni même voix au chapitre !

Normalement c'est le boulot du juge de défendre ces opprimés, mais dans cette société l'injustice a droit de cité !

Apparemment, tout finit en happy-end, puisque le juge lassé, fini par faire son boulot. Mais cela n'est que de la poudre aux yeux, puisqu'il ne fait que son devoir. Rien n'est dit qu'il ait lui-même changé ! Il ne fait que satisfaire le besoin immédiat de la veuve, un peu comme l'on balance des primes pour calmer la foule, mais voit-il plus loin ?

La veuve obtient justice ! C'est la moindre des choses qui lui est due... Mais elle reste réduite à son statut d'assistée sans pouvoir être reconnue par le juge (et donc la société) à sa juste valeur humaine. Le juge rend justice, mais ne reconnaît pas la personne, l'humaine derrière la veuve. Il ne rend qu'une décision judiciaire ponctuelle.

Dieu ne rend pas justice, mais fait justice. C'est un acte créateur par lequel la personne est entièrement humanisée pour retrouver sa vraie place dans la société... Ce juge c'est aussi toi et moi, dans cette société que nous avons contribué à mettre sur pied... Il me semble que les exemples ne manquent pas pour adapter cette parabole étonnamment moderne...

La veuve-église et le silence de Dieu

La veuve se heurte plusieurs fois à un mur, au silence et à l'indifférence du juge. Elle pourrait incarner la non-réponse de Dieu à ses élus, car le statut d'élus ne dispense aucunement de se retrouver dans certaines situations fort délicates :

- Se retrouver pris en sandwich entre une injustice criarde et une partie adverse qui en abuse...
- Se retrouver sous les coups d'un parti qui vous accable et un juge qui ne fait justement pas semblant de ne rien entendre...
- Se retrouver pris en tenaille entre l'absence divine et l'injustice des humains, sans soutien, sans moyens, sans rien que son obstination et cette haine profonde de l'injustice...

Cette histoire est notre histoire... Celle d'une église qui attend et quelquefois se lasse de prier dans le vide et d'un Dieu qui se fait attendre et qui, néanmoins, aime se faire prier ! Cependant, tout comme la veuve dans la parabole ne cesse jamais de rester active, la communauté peut mettre à profit la patience de Dieu pour multiplier les démarches à l'encontre des plus défavorisés. De quoi entretenir le feu sacré de la foi pour ne pas se fatiguer et s'éteindre. Obstiné, certes, mais surtout persévérant, voilà le défi qui nous attend !

Autre ambiguïté de ce texte. La « morale » de cette histoire semble évidente : Si un juge sans foi ni loi, fini par céder aux supplications d'une faible veuve, à plus forte raison, le Père exaucera-t-il ses élus ! La fin s'écrit dans cette tension entre un Dieu qui ferait vengeance à ses élus tout en patientant sur eux et un « fils de l'homme » qui se pose la question de la foi sur terre ? Retour à la case départ ? Sans foi sur terre, pas de vengeance possible ? Il n'y a pas que le juge qui en prend plein la tête, toute cette parabole reste un sacré « casse-tête ».

Un peu de provocation...

L'on remarque que les personnages ne semblent jamais vraiment humains :

- Le juge n'existe que par sa fonction. Il semble totalement déshumanisé...
- La veuve accomplit une performance impossible à réaliser pour un être humain...

Sommes-nous uniquement en présence d'une fiction ou d'une représentation d'une société sans humanité ni justice ? En sommes-nous arrivés à ce point ?

En outre, si l'on songe aux hypothèses actuelles concernant le Jésus historique, l'on ne peut pas dire que lui-même est vraiment un expert des relations familiales. Si l'on part du postulat, qu'il est l'aîné et que son « père » Joseph est décédé, il aurait dû devenir soutien de famille et s'occuper de sa veuve de mère. Or, Jésus va tout abandonner et rompre avec les codes de la société de son époque pour courir les chemins de la Palestine en compagnie d'hommes et de femmes qui vont, également, être contraints à bien des sacrifices. Si Luc a choisi la veuve comme un type d'Eglise,

il n'est pas certain que le Jésus historique ait été plus sensible à cette catégorie de la population. Après, l'on pourra toujours me rétorquer que l'irruption du royaume de Dieu à travers Jésus justifie tout... La fin ne justifie-t-elle pas les moyens ? Il n'empêche que la fin n'est pas encore pour demain... A moins que ?

Enfin dernier élément troublant, depuis quand faut-il avoir la foi pour que justice soit rendue ? Est-ce que nous croyons encore en une quelconque justice ?